

# CPJEPS

Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne  
dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle

## DEVIENS PROFESSIONNEL DE L'ANIMATION AVEC PSL FORMATION !

Suis une formation professionnelle qualifiante organisée en 3 BLOCS de compétences

OBSERVE, DÉCOUVRE ET METS EN ŒUVRE DES ANIMATIONS DANS TROIS DOMAINES

LES ACTIVITÉS  
D'EXPRESSION



LES ACTIVITÉS  
PHYSIQUES



LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES  
ET TECHNIQUES





Se former et acquérir  
des compétences



Valider un diplôme



Trouver un emploi

## DURÉE DE LA FORMATION



## RYTHME D'ALTERNANCE

2

jours/semaine en formation

3

jours/semaine en structure

## PRÉ-REQUIS

- Avoir la formation Premier Secours Citoyen (PSC ou équivalent) en cours de validité
- Être âgé au minimum de 16 ans à l'entrée en formation
- Avoir une structure de stage ou d'alternance identifiée au plus tard à la fin de la première semaine de formation
- Présenter les garanties de financement de la formation au moment du positionnement
- Ne pas faire l'objet d'une mesure administrative prise en application des articles L.227-10 et L.227-11 du code de l'action sociale et des familles

**Une expérience en animation sera un + (BAFA, service civique, PMSMP, stages, etc.)**

## LE + PSL FORMATION

Grâce à notre réseau de partenaires et particulièrement le GEIQ Sport & Loisirs, nous t'accompagnons dans ton projet de formation professionnelle et t'aidons à construire ton emploi !

**Profession Sport & Loisirs vous accompagne**  
Retrouvez toutes les informations sur :



## Contactez-nous

adeline.couet@profession-sport-loisirs.fr  
07 62 07 94 81



**Bourges (18)**